

GALA MUSICAL AMATEUR

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Louis-du-Ha! Ha! invite toute la population à leur gala musical amateur qui aura lieu dimanche 6 avril au gymnase de l'école Georges-Gauvin à compter de 13h.

Les artistes qui désirent s'inscrire à l'avance, vous pouvez réserver votre place auprès de monsieur Gilles Dumont, au 418-854-5525. Vous pouvez vous inscrire la journée même dès 11h au gymnase.

Un léger goûter sera servi et le coût sera déterminé sur place. Menu : soupe, sandwich, dessert et café.

Bienvenue à tous !

MOT DE REMERCIEMENT

Chers clients,

Il est important pour moi de vous exprimer toute ma gratitude et tout simplement vous dire merci.

Merci pour toutes ces années où vous m'avez encouragée et accordé votre confiance.

Ce fût pour moi toujours un plaisir de vous servir.

Chantale Lévesque

Anciennement propriétaire de Alimentation Vimo

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Table des matières

Mot de votre mairesse	2
Ordre du jour	3
Ordre du jour	4
Chronique municipale	5
Saviez-vous	5
Feuilleton d'information	6
Feuilleton d'information	7
Service incendie	8
Organismes et loisirs	9
Organismes et loisirs	10
Organismes et loisirs	11
Info-Biblio	12
Élections municipales	13
RIDT	14
Qui fait quoi à Saint-Louis-du-Ha! Ha!	15
Calendrier d'activités	16

- Séance du conseil aura lieu lundi 7 avril 2025 à 20h à la salle municipale
- Deuxième versement taxes municipales pour le 30 avril 2025

Le bureau sera fermé lundi 21 avril en raison du congé de Pâques

Infos de votre mairesse

Mes chers citoyens,

Bon mois d'avril à vous belle communauté!

Je débute en vous remerciant pour vos bons mots à l'égard de l'équipe de la voirie. Vous avez été plusieurs à nous transmettre le compliment à moi et à l'administration et sachez que celui-ci s'est rendu à bon port. Dame Nature nous envoie encore quelques flocons, mais je me plais à dire que c'est pour les cabanes à sucre. Pour ce qui est de la saison de notre patinoire et la première édition de l'anneau, je tiens à remercier M. Alexi Lopez pour l'entretien de nos installations glacées. Il a fait de l'excellent boulot.

Le projet de la serre devrait voir le jour ce printemps. C'est quelque chose qui me tient vraiment à cœur, car avec la proximité de la maison A. Parent, les gens pourront en profiter et sortir faire leurs semis. Les enfants pourront faire des projets via l'école ou le terrain de jeux. Aussi, à mettre à votre agenda La Journée de la Famille qui aura lieu le 24 mai prochain. En collaboration avec Ressource Famille et COSMOSS, cet événement se promène d'année en année à travers la MRC du Témiscouata. Nous vous attendons en grand nombre!

La municipalité a investi dans une plateforme qui se nomme Qidigo. Celle-ci servira pour les inscriptions au camp de jour, les réservations des salles, du terrain de balle, etc... C'est une autre amélioration que nous voulons apporter afin de faciliter l'accès, en tout temps, aux réservations de toute sorte.

En terminant, je félicite le Carrefour Jeunesse Emploi pour l'acquisition du bâtiment de la caisse Desjardins. Lorsque Julie Beaulieu m'a demandé des informations, j'ai été immédiatement emballé. Merci d'avoir choisi notre municipalité pour vos nouveaux locaux.

Votre mairesse,
Mélissa Lord





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 7 avril 2025

1- MOT DE BIENVENUE

2- CONFORMITÉ DU QUORUM

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

4.1 Réunion du 3 mars 2025

4.2 Réunion du 11 mars 2025

5- SUIVI DES DOSSIERS

6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

7- CORRESPONDANCE :

8- AFFAIRES FINANCIÈRES :

8.1 Demande pour un pont payant

8.2 Demande de soutien financier pour Ballon sur glace mineur

8.3 Cérémonie de remises des diplômes – école secondaire de Cabano 2024-2025

8.4 Demande de partenariat de la Chambre De Commerce du Témiscouata

8.5 Demande d'un citoyen - taxes vidange

8.6 Acceptation de l'offre de service pour l'optimisation des processus administratif

8.7 Demande de don pour la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent

9- GREFFE ET ORGANISATION :

9.1 Motion de félicitations à la Ferme Gérald marquis Inc.

9.2 Motion de félicitations à Madame Chantale Lévesque et Madame Mélissa Plourde Dubé

10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :

10.1 Motion de félicitation à la caserne 34 afin de les remercier pour l'évènement du 10 mars dernier, ainsi que tous ceux ayant eu lieu précédemment et pour la continuité de leur excellent travail

10.2 Embauche d'un pompier pour le service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata

10.3 Paiement de la facture pour l'achat d'équipements pompiers

10.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 456 modifiant le règlement de construction 375 de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

11- TRAVAUX PUBLICS :

11.1 Achat de pneu pour camion voirie

12- URBANISME :

12.1 Adoption du règlement numéro 445 modifiant le plan d'urbanisme numéro 372 et ses amendements

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

13.1 Inscription à une rencontre de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)

14- CAMPING DU LAC DÔLE :

15- AFFAIRES DIVERSES :

15.1 Signature de l'entente de convention - l'offre d'aide financière du fonds régions et ruralité, volet local – Saint-Louis-du-Ha! Ha!

15.2 Autorisation signer bail avec le Directeur du scrutin Élection Canada pour la tenue du scrutin le 28 avril 2025^

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de février 2025.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 3 MARS 2025, À 20H

- Demande d'aide financière de Hockey Témiscouata.
- Modification de la résolution 13-01-0215- - Demande financière du Club de Golf de la Vallée du Témiscouata.
- Demande de commandite des Chevaliers de Colomb de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! Proclamation de la journée nationale de la santé mentale positive.
- Camp de jour – enjeux
- Dépôt de la liste des octrois de contrats de plus de 25 000\$ pour février 2025 (article 938.1.2 C.M.)
- Résolution d'appui – Demande du maintien des services d'urgence du CLSC de Pohénégamook.
- Autorisation à participer à un colloque en sécurité civile.
- Renouvellement annuel AGSICQ 2025.
- Autorisation pour la journée de sensibilisation sur les risques de feux en forêt au Bas-Saint-Laurent.
- Résolution pour accepter le renouvellement du bail pour la bibliothèque.
- Résolution pour autoriser l'adhésion annuelle 2025-2026 à Loisir Sport du Bas-Saint-Laurent.
- Résolution pour autoriser l'adhésion annuelle 2025 pour APLM du Bas-Saint-Laurent.
- Renouvellement pour l'adhésion à la Table de concertation des aînées du Bas-Saint-Laurent.
- Engagement d'un responsable au camping du Lac Dôle.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 453 modifiant le règlement 438 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes (eee).
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 454 modifiant le règlement numéro 376 sur les permis et certificats de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !
- Entente de subvention au programme d'aide financière Nouveaux Horizons.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025, À 19H

- Résolution pour accepter de payer la facture pour la réalisation du carnet de santé de l'église de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !
- Règlement numéro 454 modifiant le règlement numéro 376 sur les permis et certificats de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !
- Autorisation de changement d'un numéro de règlement.
- Adoption du règlement 455 modifiant le règlement 438 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes (eee).

Le texte de ces procès-verbaux se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! à l'adresse suivante : www.saintlouisduhaha.

SAVIEZ-VOUS

**DEMANDE DE PERMIS,
N'ATTENDEZ PAS À LA
DERNIÈRE MINUTE**

Vous avez un projet de construction ou de rénovation? N'hésitez pas à venir nous en faire part dès possible !

Vous devez prévoir un délai de **30 jours** maximum pour l'obtention de votre permis. Afin de faciliter le processus pour tous et d'éviter des délais trop serrés, nous vous invitons à aller sur le site web de la municipalité et vous pourrez faire votre demande de permis en ligne.

RAPPEL ABRI D'HIVER

La date limite pour enlever votre abri d'hiver (auto) est le 15 mai 2025



FEUILLET D'INFORMATION AUX CITOYENS

Au printemps 2025, la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! procédera un inventaire sur tout son territoire pour répertorier les bâtiments en question. Un premier avis sera envoyé par la poste à l'immeuble concerné pour la régularisation au règlement de zonage en vigueur.

L'utilisation permanente d'un conteneur comme bâtiment accessoire est autorisée aux conditions suivantes :

ARCHITECTURES DES BÂTIMENTS

L'utilisation d'une remorque de camion, d'une boîte de camion, d'une voiture ferroviaire, d'un autobus ou tout autre véhicule de même nature est interdit comme bâtiment principal ou accessoire dans tout le territoire de Saint-Louis-du-Ha! -Ha!

REMORQUE DE CAMION



BOÎTE DE CAMION



VOITURE FERROVAIRE



AUTOBUS



CONTENEURS



- 1° Le conteneur **doit servir seulement** à des fins **d'entreposage ou d'exploitation agricole**;
- 2° **Un seul conteneur est permis par terrain**, à l'exception des érablières, pour lesquelles le nombre de conteneurs est illimité;
- 3° Le conteneur doit s'implanter sur un terrain à **l'extérieur du périmètre d'urbanisation** ou dans **une zone industrielle**;

Suite...



Plan de zonage de Saint-Louis-du-Ha! -Ha!

Tout ce qui est de couleur orange et rouge représente le périmètre d'urbanisation. Le secteur de couleur turquoise représente la zone industrielle I-1.

4° Le conteneur doit être installé de façon permanente;

5° Le conteneur doit se **situer en cour arrière**;

6° Le conteneur ne **doit pas être visible de toute voie de circulation**. Le cas échéant, un écran visuel, formé d'une clôture ou d'une haie, doit être aménagé pour le masquer;

7° Le conteneur **doit respecter des marges de recul de 6 mètres**;

8° Les dimensions maximales du conteneur sont les suivantes :

- a) Hauteur : 4 mètres;
- b) Longueur : 12 mètres;
- c) Largeur : 2,5 mètres.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec l'inspectrice en urbanisme, Lise Beaulieu (418) 899-6725 poste 4428, sur les heures de bureau du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Département de l'inspection
Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
95 rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha! Québec, G0L 3S0



POMPIERS / POMPIÈRES VOLONTAIRES RECHERCHÉS (ÉES) !

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata est activement à la recherche de nouveaux pompiers / pompières.

Tu aimes le travail d'équipe, l'esprit de famille et tu souhaites venir en aide à la population?

Joins-toi à une équipe professionnelle, jeune et dynamique!



Plus de 40 appels par année;



Formation pompier 1 et toutes autres formations connexes offertes et rémunérées.

Sauver des vies, des biens et protéger l'environnement (notre mission). Véhicules et équipements modernes



Avoir 18 ans ou plus;



Détenir un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir;



Avoir le goût de servir la population;



Disponibilité de jour, de soir et de nuit.

Pour plus de détails ou pour soumettre ta candidature contact le directeur incendie Sebastien Bérubé (418) 551-0737



Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 10 avril à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Les chevaliers de Colomb ont été présents dans le milieu en remettant les dons suivants :

- Don à la fabrique de Saint-Elzéar-de-Témiscouata
- Don aux 2 équipes de ballon sur glace mineur qui nous ont représenté au Championnat canadien qui a eu lieu mars dernier à Val-d'Or.
- Don à une famille de Saint-Elzéar-de-Témiscouata suite à l'incendie de leur maison.

Merci aux Chevaliers de Colomb et continuer votre beau travail.

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle lundi 14 avril à 13h30 à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos fermières et au plaisir de vous voir !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tous les membres sont invités le mercredi 30 avril à la salle municipale dès 11h30. Un diner sera servi à 12h00 au coût de 10.00\$ par personne suivi de l'assemblée générale annuelle à 13h00. Nous serons heureux(es) de vous rencontrer.

Les mercredis des cartes se poursuivent tout le mois d'avril.

Il n'y aura pas de petit déjeuner 50 ans et + en avril, mais plutôt au mois de mai.

Bernadette Gamache, présidente

FABRIQUE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

CHANGEMENTS À L'HORAIRE DES MESSES

AVRIL

Samedi 5 avril : Messe à 19h30
Samedi 12 avril : Messe + Pardon à 19h30
Dimanche de Pâques 20 avril à 9h

MAI

Samedi 3 mai: Messe à 19h30
Samedi 10 mai: Messe à 19h30
Samedi 31 mai : Messe à 19h30

JUIN

Samedi 7 juin : Messe à 19h30
Samedi 28 juin : Messe à 19h30

Vous pouvez vous référer au bulletin paroissial pour les dates.

POLITIQUE FAMILLE ET AINÉE

Le comité de pilotage de la politique famille et ainée remercie les personnes qui ont pris le temps de remplir le questionnaire sur les besoins et la qualité de vie des familles et des aînés de la municipalité.

Voici les gagnants qui se sont mérité des chèques-cadeaux dans les commerces de la municipalité.

1 prix de 100 \$: madame Véronique Morin et pour les 2 prix de 50 \$: madame Lina Paradis et monsieur Ghislain Morneau.

Organismes et loisirs

ACTIVITÉS DU MOIS DE MAI



Le Centre des Femmes du Témiscouata vous propose diverses activités pour le mois de mai. Pour plus d'informations et inscriptions, communiquer au 418-854-2399 ou par courriel : info@cfstemiscouata.ca. Bienvenue à toutes !

Vendredi 11 avril de 10h à 11h : Causerie entre femmes qui vivent avec le cancer du sein ou qui sont en rémission avec Chantale Gilbert.

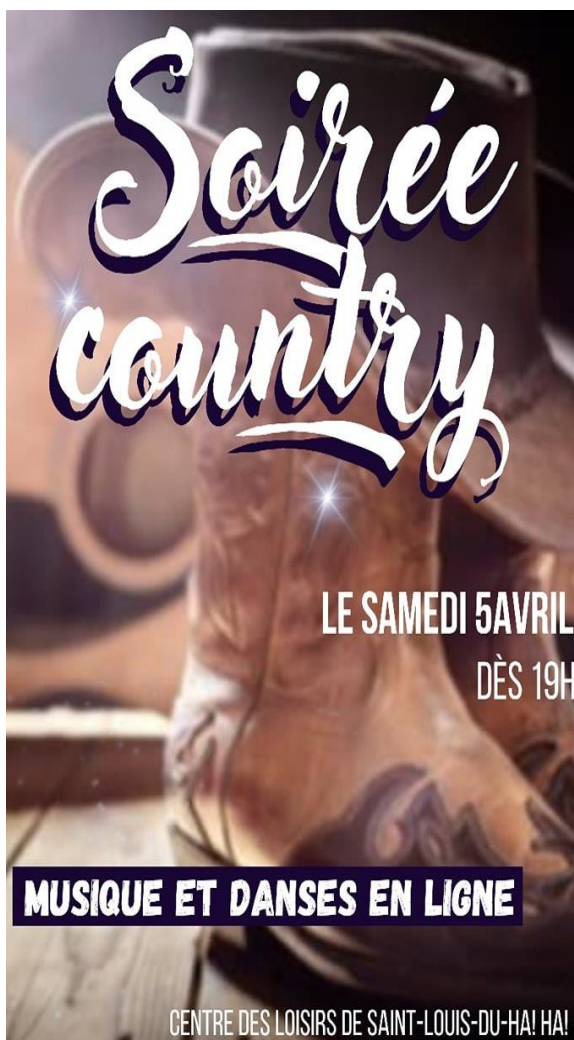
Lundi 14 avril de 13h30 à 16h : Cercle de tambours. Célébrer la terre.

Du 15 avril au 13 mai de 13h à 14h : De la douleur à la douceur : Respirer en harmonie avec Mélina Castonguay.

CENTE DES LOISIRS

ACTIVITÉS POUR LE MOIS D'AVRIL

On vous attend en grand nombre pour ces deux activités !



FERMETURE CENTRE DES LOISIRS

Veillez prendre note que le Centre des loisirs restera ouvert jusqu'au dimanche 4 mai prochain.

Nouvel horaire à partir de lundi 7 avril

Lundi au samedi : 13h à 17h et 18h à 21h
Dimanche : 13h à 16h

FERMÉ

Dimanche 20 avril : Congé de Pâques

Note

Le Centre sera fermé le samedi 26 avril de 13h à 17h mais ouvrira de 18h à 21h

Merci à tous ceux et celles qui sont venus s'amuser cette saison au centre. Merci pour votre encouragement et votre confiance.

À METTRE À VOTRE AGENDA

Au Témiscouata on n'a l'esprit de famille

La municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est très heureuse d'accueillir la Journée des Familles.

JOURNÉE DES FAMILLES DU TÉMISCOUATA

À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

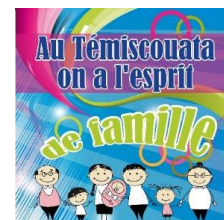
Réserve la date!

**Samedi,
24 mai 2025**

*Surveille notre page Facebook.
La programmation est à venir!*

Au Centre des loisirs de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
233 Rue Gauvin

Cette journée est organisée par les partenaires suivants



INFO-BIBLIO

HORAIRE : Pour le mois d'avril
 mercredi 18h30 à 20h
 dimanche 9h30 à 11h
 6 et 27 avril 2025

Prendre note que la bibliothèque sera fermée dimanche 20 avril 2025 en raison de la journée de Pâques. L'équipe de bénévoles vous souhaite de Joyeuses Pâques.

VENTE DE LIVRES D'OCCASION

C'est le temps de faire des provisions à petits prix! Le choix est vaste : romans, documentaires, livres de cuisine pour adultes, livres pour enfants et jeunes, bandes dessinées et autres.

La vente aura lieu tout le mois d'avril sur les heures d'ouverture soient de 18h30 à 20h les mercredis et les dimanches aux deux semaines de 9h30 à 11h.

Apporter vos sacs. Paiement argent comptant accepté.



LIVRES EN ROTATION

Saviez-vous ...

Quand vous vous attardez devant les rayons de livres, vous constatez qu'il y en a qui n'ont pas la petite bande rose sous la cote, au dos de livre, il s'agit des livres en circulation pour deux mois ou plus qu'on appelle « en rotation ». Ces livres du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent circulent entre les bibliothèques du réseau. Voici quelques livres que nous avons reçus à la mi-mars.



Lire, c'est se prendre par la main et se soustraire au chahut des autres, se mettre en retrait pour mieux voir, mieux comprendre et mieux s'instruire.

Yasmina Khadra



SERIEZ-VOUS CANDIDATS OU CANDIDATES AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans le cadre des élections générales municipales de 2025, la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, invite les citoyens et citoyennes qui souhaitent poser leur candidature ou envisagent de le faire à participer à des séances d'information qui auront lieu dans l'ensemble des régions du Québec.

Offertes par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ces rencontres virtuelles seront l'occasion pour les futurs candidats et candidates d'en apprendre plus sur les rôles et responsabilités des personnes élues, des municipalités et de leur conseil municipal. Les démarches à réaliser pour déposer sa candidature seront également abordées et des ressources d'accompagnement postélectorales seront présentées. **Notons que le dépôt officiel des candidatures sera possible entre le 19 septembre et le 3 octobre 2025, alors que le scrutin se tiendra le 2 novembre prochain.**

Des séances d'informations seront offertes ce printemps pour les futurs candidats et candidates aux prochaines élections municipales.

Pour le Bas Saint-Laurent, des séances virtuelles sont offertes aux dates suivantes :

15 avril 19h	1er mai 13h 30
1er mai 19h	15 mai 19 h

Vous devez vous inscrire à l'une des séances offertes :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information?fbc:od=lwY2xjawJOcmdleHRuA2FIbQIxmQABHUfVqbzf2i44yvJyXvSGvnBJvSGvnBJmiSqEWWoSNmpPZ443eIA>

Des séances d'informations en présence seront également offertes à la fin août, début septembre par MRC.





AIDE-MÉMOIRE 2025-2026 ...
PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE !

Vous avez reçu par la boîte postale dernièrement votre aide-mémoire de collecte 2025-2026 de la RIDT.

Des exemplaires de l'aide-mémoire 2025-2026 sont disponibles au bureau municipal de Saint-Louis-du-Ha! Ha ! pour ceux qui ne l'auraient pas reçu ou qui en voudraient un exemplaire additionnel.

RETOUR À L'HORAIRE ESTIVAL DES ÉCOCENTRES

Les 4 écocentres du Témiscouata reviennent à l'horaire estival dès le 14 avril prochain, et ce jusqu'au 30 novembre 2025.

Avec le retour des beaux jours, les citoyens vont s'affairer à leur grand ménage du printemps et au nettoyage de leur terrain. Rappelons que les produits de déchaumage, tels : résidus de jardin, de plates-bandes, branches, feuilles mortes, terre et autres... ne doivent jamais se retrouver aux poubelles; mais, qu'ils peuvent être apporté à l'écocentre ou au dépôt municipal.

Les écocentres au Témiscouata sont situés à Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les dépôts municipaux se retrouvent quant à eux dans chacune des 15 autres municipalités du Témiscouata. Ces nouveaux dépôts municipaux sont accessibles pour recevoir ces mêmes résidus de déchaumage. Cependant, il est important de noter qu'ils ne remplissent pas toutes les fonctions d'un écocentre et qu'en ce sens, il est primordial de respecter les consignes affichées sur place.

Voici les heures d'ouvertures pour l'écocentre de Témiscouata-sur-le-Lac.

LUNDI FERMÉ	MARDI 8h à 12h 13h à 16h	MERCREDI FERMÉ	JEUDI 13h à 16h	VENDREDI 8h à 12h 13h à 16h	SAMEDI 8h à 12h 13h à 16h
------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------	---------------------------	--	--

Voici quelques trucs pour le bac de récupération

Depuis 1 janvier 2025, trier plus c'est encore plus facile. Si c'est un contenant, un emballage ou un imprimé, ça va à la récupération.

- Séparer les différentes matières composant l'emballage (ex : sac de céréales dans une boîte).
- Laisser le bouchon sur le contenant original.
- Faire des boulettes de papier aluminium même s'il est légèrement souillé.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.
- Déposer en vrac sinon dans des sacs transparents seulement.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 3 direction@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative 854-2260 poste 1 sec-adm@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 2..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs 854-2260 # 7

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

Un dimanche sur 2 par mois 9 h 30 à 11 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

AVRIL 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 ^{er} Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 21h	2 Centre des loisirs 13h à 21h	3 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs 13h à 21h	4 Centre des loisirs 13h à 21h	5 Centre des loisirs 13h à 21h Musique et danses country 19h au Centre des loisirs
6 Bibliothèque 9h30 à 11h Centre des loisirs 13h à 16h	7 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	8 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	9 Jeux de cartes 50 ans et + annulée Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	10 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h Réunion des Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	11 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	12 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h Soirée Pub quiz à 19h au Centre des loisirs
13 Centre des loisirs 13h à 16h	14 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	15 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	16 Jeux de cartes 50 ans et + à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	17 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	18 Centre des loisirs de 13h à 17h / 18h à 21h	19 Centre des loisirs de 13h à 17h / 18h à 21h
20 FERMÉ Centre des loisirs Bibliothèque JOYEUSES PÂQUES	21 BUREAU MUNIICIPAL FERMÉ CONGÉ LUNDI PÂQUES Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	22 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	23 Jeux de cartes 50 ans et + à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	24 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Centre des loisirs de 13h à 17h / 18h à 21h	25 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	26 Centre des loisirs Fermé : 13h à 17h Ouvert : 18h à 21h
27 Centre des loisirs 13h à 16h Bibliothèque 9h30 à 11h	28 Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	29 Vie Active à 13h30 salle municipale Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h	30 12h Diner du Club des 50 ans et + et 13h AGA salle municipale Bibliothèque 18h30 à 20h Centre des loisirs 13h à 17h / 18h à 21h			